

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

L'ÉCOLE DE LA REFONDATION

Grâce aux réformes engagées, tous les rouages de la réussite scolaire sont désormais en mouvement pour aider les enseignants à faire progresser leurs élèves.

2012

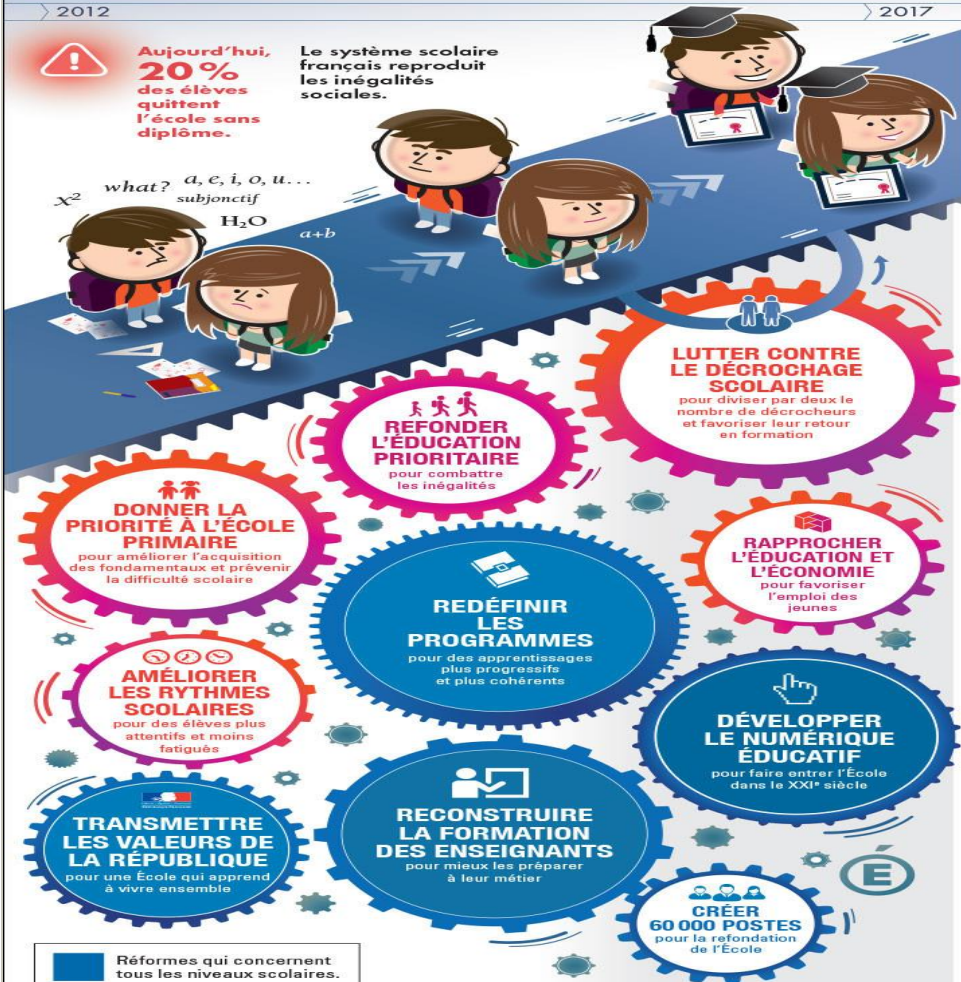
2017



Aujourd'hui, **20%** des élèves quittent l'école sans diplôme.

Le système scolaire français reproduit les inégalités sociales.

x^2 what? a, e, i, o, u...
subjonctif
 H_2O
 $a+b$



Réformes qui concernent tous les niveaux scolaires.

Loi de refondation de juillet 2013

- Priorité à l'école primaire, priorité à la maternelle
- Scolarisation des moins de trois ans en priorité en éducation prioritaire et en zone rurale et « + de maîtres »
- Nouveaux programmes
- En septembre 2015 pour la maternelle
- Entre 2016 et 2018 pour l'école élémentaire
- Projet de programme en juillet 2014 pour la maternelle

La consultation sur les programmes en octobre 2014

Terminée - Synthèse disponible

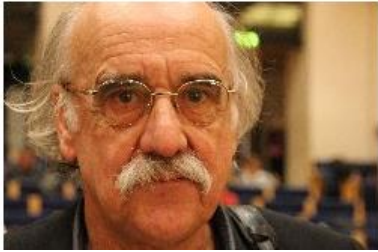
Programme de l'école maternelle

La loi de refondation de l'École de la République donne une nouvelle mission à l'école maternelle. Organisée sur un cycle unique, elle porte deux ambitions essentielles. Elle prépare progressivement les enfants aux apprentissages qui seront dispensés à l'école élémentaire, en respectant le rythme de chacun. Elle participe, dès le plus jeune âge, à la réduction des inégalités, en particulier en matière de langage.



- Nouveau projet de programme en janvier 2015
- **Parution du programme le 26 mars 2015**
- 19 pages
- 5 pages pour définir ses missions
- 5 domaines **d'apprentissage**
- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, **comprendre** à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, **comprendre** à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils pour structurer sa pensée
- Explorer le monde

L'avis d'un spécialiste



« LA REFONDATION EST ENFIN AU RENDEZ VOUS »

Une école adaptée au développement et aux besoins des enfants

- Des besoins affectifs
- Des besoins physiologiques
- Des besoins moteurs
- des besoins cognitifs

Réfléchir l'accueil lors de la première rentrée



l'accueil se fait
dans la classe.

Des BESOINS PHYSIOLOGIQUES

- Mouvement
- Hygiène
- Alimentation
- Hydratation
- Repos – sommeil

Des besoins moteurs



**Agir, s'exprimer,
comprendre à
travers l'activité
physique.**

Des besoins cognitifs

**L'école maternelle est l'école du langage
et de l'appropriation d'une culture de l'écrit.**

Communiquer, écouter, réfléchir

**Enrichir le lexique et la syntaxe dans tous les
domaines**

**Manipuler des quantités, manipuler des objets pour
en découvrir les propriétés; nécessité de mots pour
dire leurs caractéristiques**

Explorer le monde du vivant, des objets, de la matière



Un espace maison avec cuisine et chambre



Un espace bibliothèque



Un espace écoute



Un espace collectif

Réfléchir des espaces pour donner le goût de lire; conduire un travail en littérature

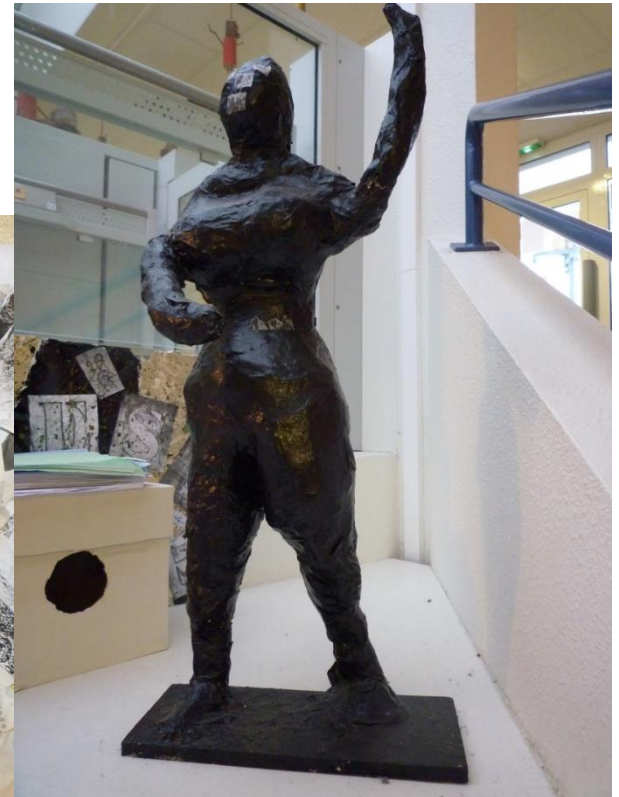


Manipuler des objets, des quantités, explorer le monde



Besoin d'imaginer et de créer

**AGIR, S'EXPRIMER, COMPRENDRE
A TRAVERS LES ACTIVITES ARTISTIQUES**



Apprendre ensemble et vivre ensemble, enjeu central de formation

- **Comprendre la fonction de l'école**
- Des activités qui permettent d'apprendre; construction progressive d'une posture d'élève
- **Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe**
- Rôle du groupe; [projets communs](#); entraide, coopération; règles collectives
- Exprimer ses sentiments; développer la confiance, construire l'estime de soi

Une pédagogie structurée autour de trois verbes clés

Pour pouvoir « apprendre », les enfants doivent

- **AGIR** : c'est-à-dire prendre des initiatives (et non exécuter) et « faire » (essayer, recommencer, etc.).
- **REUSSIR** : aller au bout d'une intention, d'un projet, de la réponse à une consigne, et de manière satisfaisante.
- **COMPRENDRE** : ce qui suppose une prise de distance, une prise de conscience. C'est dans cette « **réflexivité** » que se construit la **posture d'élève**.

INTERACTIONS, ETAYAGE

(point central pour les gestes professionnels)

V.Bouysse, IGEN

Des modalités d'apprentissage spécifiques

- « Dans tous les cas, les situations inscrites dans un vécu commun sont préférables aux exercices formels proposés sous forme de fiches »page 5
- LE JEU
- LES SITUATIONS PROBLEMES
- APPRENDRE EN S'EXERCANT et non des exercices
- APPRENDRE EN SE REMEMORANT
- APPRENDRE EN MEMORISANT

L'école maternelle, une école où les enfants jouent



P KERGMARD, Inspectrice générale de 1881 à 1917

- « Le jeu, c'est le travail de l'enfant .»
- 2015 : « L'enseignant donne à tous les enfants un temps suffisant pour déployer leur activité de jeu. »

•Le jeu structure le « je »...

Tous les
types de
jeux.
Réfléchir
une
progressiv
ité des
jeux
Des
espaces
de jeux,
de leur
évolutivité



Des jeux sensoriels,
Des jeux symboliques,
Des jeux de construction
Des jeux à règles...

**DANS LE JEU, L'ECHEC EST
PROVISOIRE**

Des situations problèmes dans tous les domaines d'apprentissage

- Réfléchir les modalités de questionnement
- POURQUOI? COMMENT?

APPRENDRE EN S'EXERCANT

- Pédagogie de l'essai
- S'exercer pour réussir de mieux en mieux

- Nécessite de donner du temps pour s'entraîner

APPRENDRE EN SE REMEMORANT et en MEMORISANT



Véronique BOIRON, maître de
conférence à Bordeaux

- « Il ne suffit pas de faire : plus on grandit,
plus il faut savoir dire comment on a fait ».

Une école qui pratique une évaluation positive

- ✓ Outil de régulation de la classe, et non de prédiction
- ✓ Repose sur l'observation
- ✓ Mise en valeur du cheminement de l'enfant, ses progrès
- ✓ Tient compte des différences d'âge et de maturité
- ✓ Expliquer aux familles
- ✓ La question du livret scolaire n'est pas tranchée.

1 Travailler en équipe, c'est:

- Définir en équipe la progressivité des enseignements

- **La petite section (2 / 4 ans)**

- L'adaptation à l'école: socialisation, rythme...
- Une unité qui se fait autour de la conquête du langage.
- Une moisson d'expériences sur lesquelles construire du langage
- Un(e) enseignant(e) qui accompagne et stimule; très peu de collectif

- **Les moyenne et grande sections (4 / 6 ans)**

- Des habiletés motrices, des capacités langagières, des compétences sociales qui confèrent plus d'autonomie.
- Des capacités cognitives qui permettent aux enfants d'anticiper, de commencer à se décentrer et à analyser.
- Un(e) enseignant(e) qui varie davantage les modes de sollicitation

Une réflexion sur l' aménagement de l'espace et du temps et leur évolutivité

2 Travailler en équipe, c'est:

- Réfléchir des ressources et des outils communs pour assurer la continuité du parcours des élèves;
- Construire un véritable partenariat avec les familles;
- Rechercher un « accordage » avec les ATSEM;
- Travailler avec les RASED;
- Articuler :
 - ✓ Envisager les liens avec les partenaires de la petite enfance;
 - ✓ Poursuivre le travail de liaison entre maternelle et élémentaire.

Des documents d'accompagnement avant la fin de l'année

- Une année d'école maternelle avec les moins de trois ans
- Le langage
- Le jeu pour apprendre
- Les activités physiques
- Les activités scientifiques
- Graphisme/ écriture

En conclusion ...en forme d'avenir

Une nouvelle carte d'identité

- **1) Stimuler le développement affectif, sensoriel, moteur, cognitif et social.**
- **2) Préparer progressivement aux apprentissages fondamentaux de l'école élémentaire.**

Dispositif Plus de maîtres que de classes



- **Texte de référence : circulaire DGESCO A1-1DRDIE n° 2012-201 du 18-12-2012 parue au BO n° 3 du 15 janvier 2013**
- **Dix repères pour la mise en œuvre du dispositif « Plus de maîtres que de classes ». MEN-DEGESCO juin 2013**

10 repères pour agir

MEN-DGESCO- juin 2013

Conduire chaque élève à la **maîtrise du socle commun**, assurer la **maîtrise des compétences de base**

Prévenir la difficulté scolaire

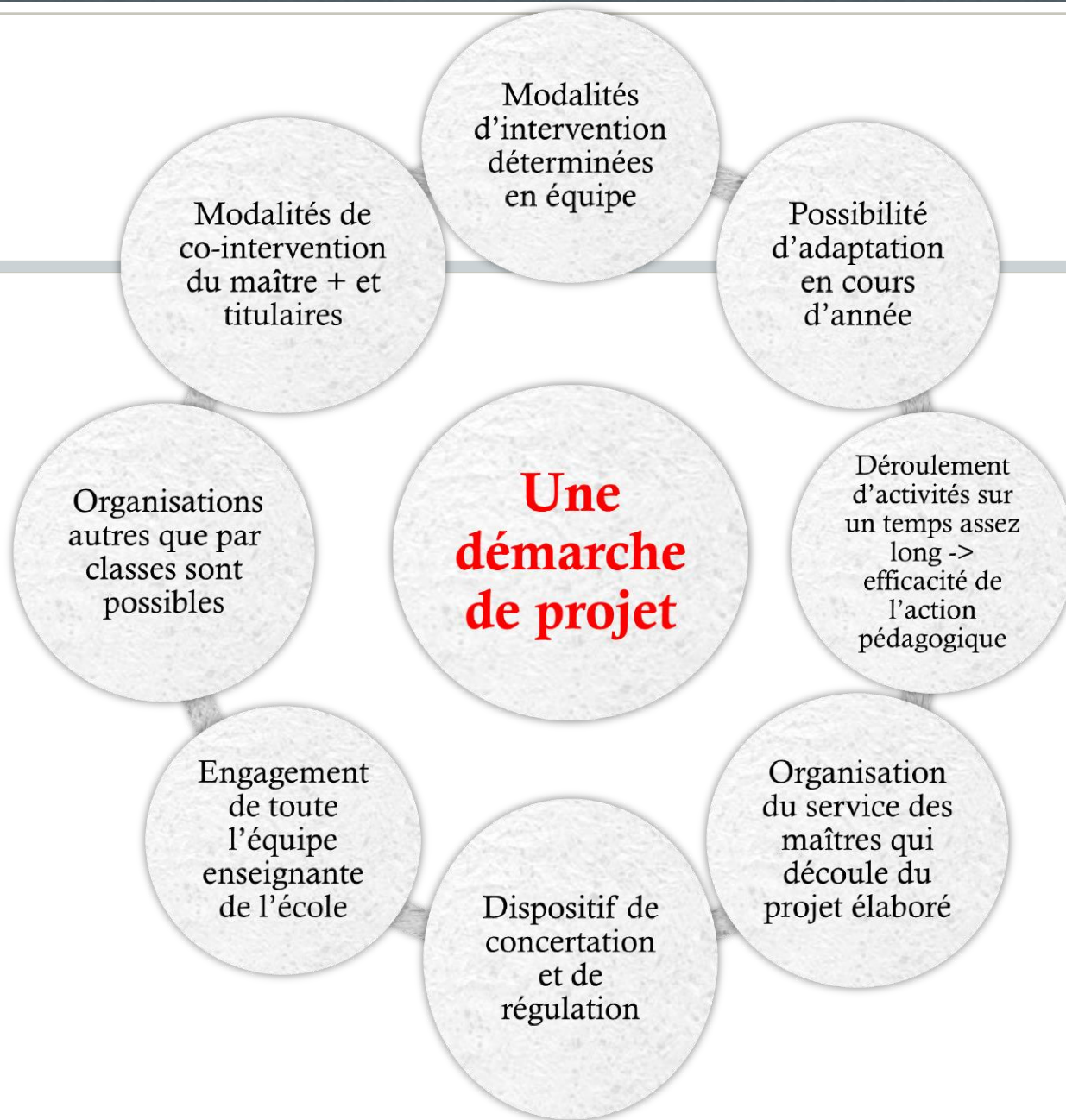
**Nouvelles organisations pédagogiques,
Priorité au sein même de la classe**

Mieux répondre et remédier aux difficultés rencontrées par les **élèves sans se substituer à l'aide spécialisée** qui a toute sa pertinence pour les élèves en très grande difficulté.

Les acquisitions prioritairement visées

Les instruments **fondamentaux** de la connaissance (apprentissage de la lecture, production d'écrit, langage oral, mathématiques)

La **méthodologie** du travail scolaire



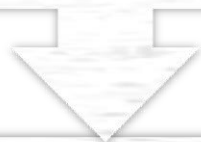
Commentaires sur des expériences antérieures

Effets au final:

- Modalités d'organisation
- Options de constitution des groupes d'élèves
- Temps d'encadrement

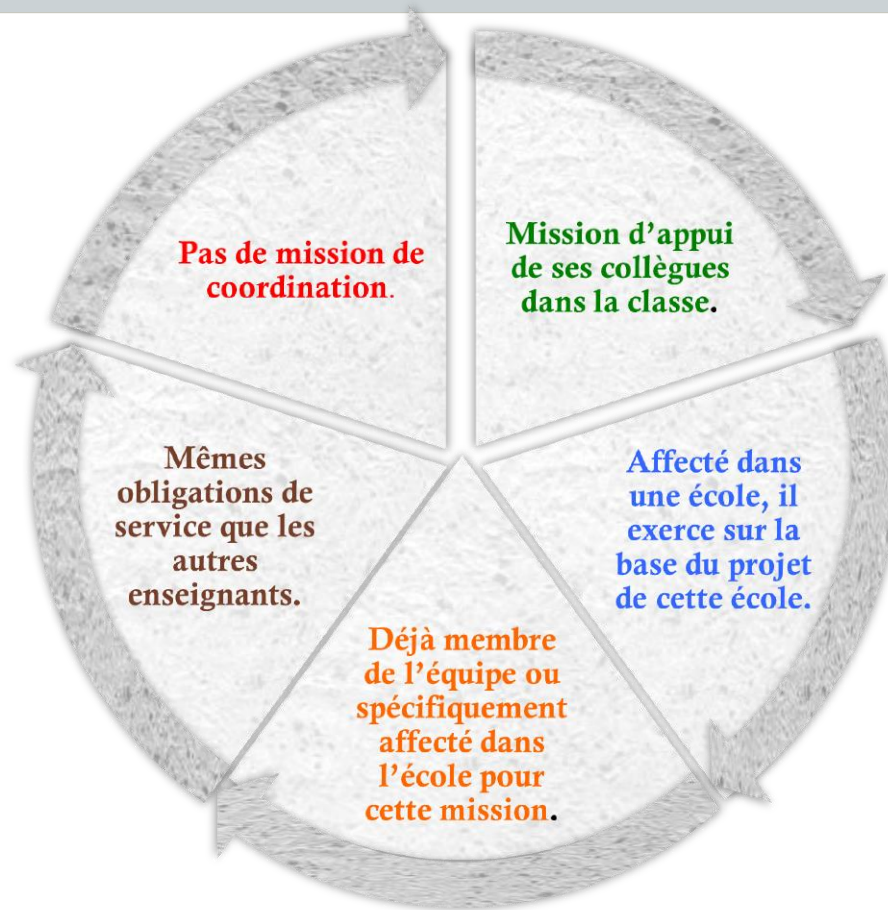
L'équipe des maîtres de l'école

Est responsable de la cohérence des interventions et des modalités choisies.



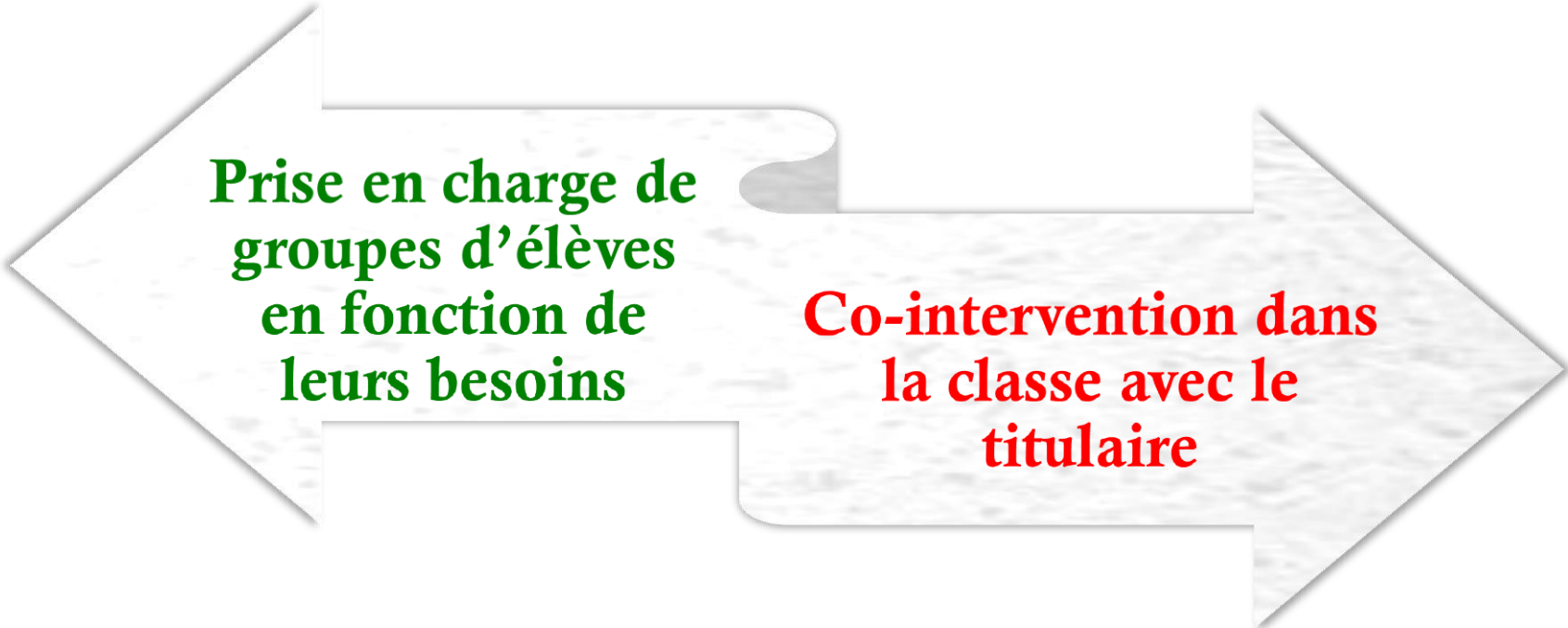
Est garante de l'efficacité du dispositif. Sa stabilité doit être recherchée.

Le maître supplémentaire



Ce n'est pas le maître
supplémentaire qui aide,
c'est le dispositif !

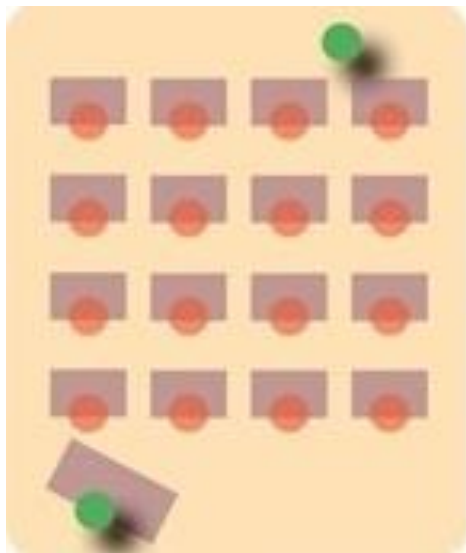
Des formes d'intervention pédagogique diverses



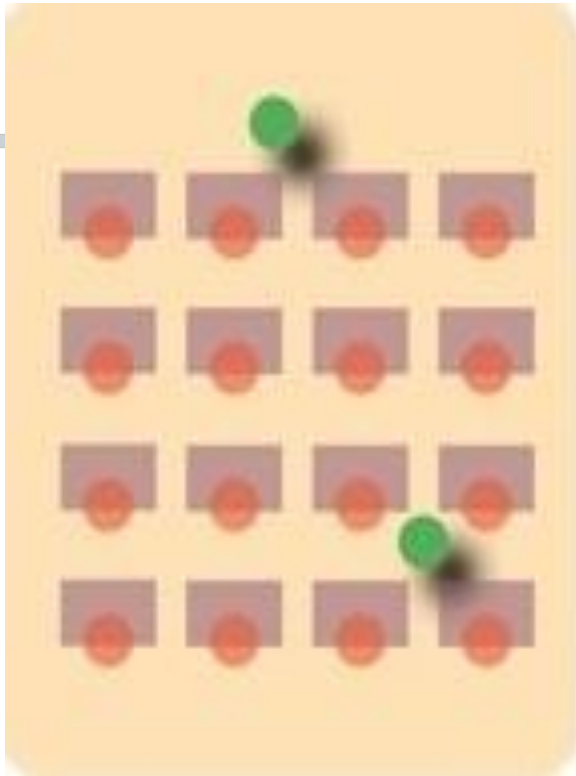
**Prise en charge de
groupes d'élèves
en fonction de
leurs besoins**

**Co-intervention dans
la classe avec le
titulaire**

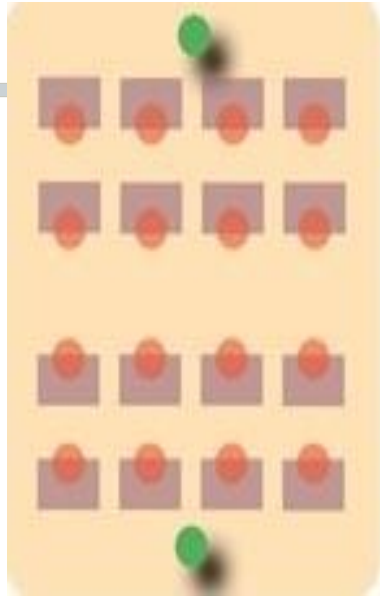
Modalité de co-intervention



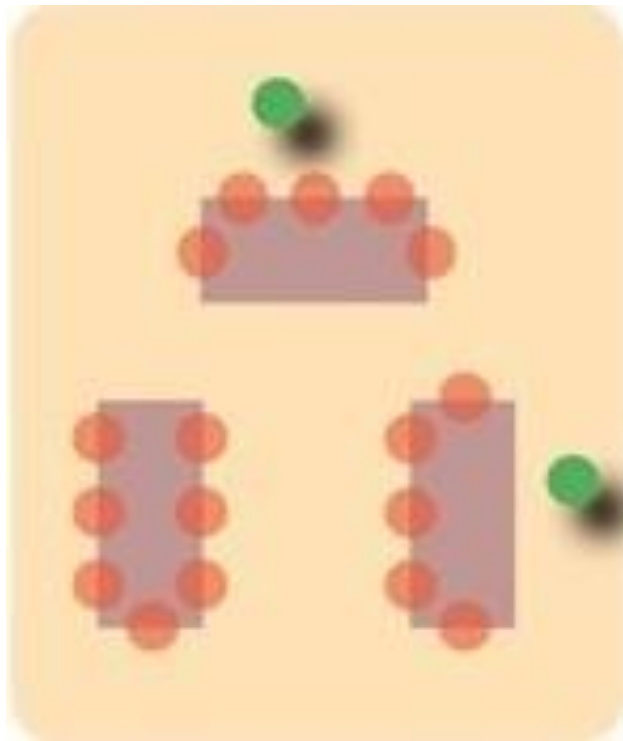
L'un enseigne, l'autre observe



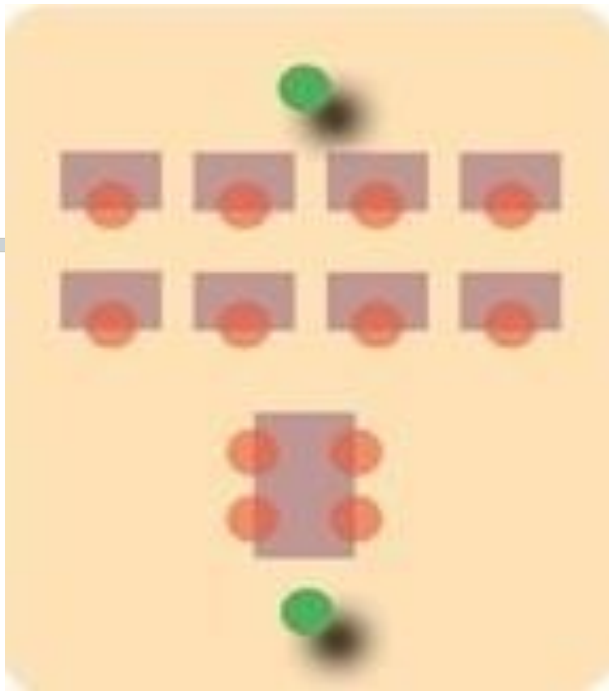
L'un enseigne, l'autre aide.



Enseignement parallèle

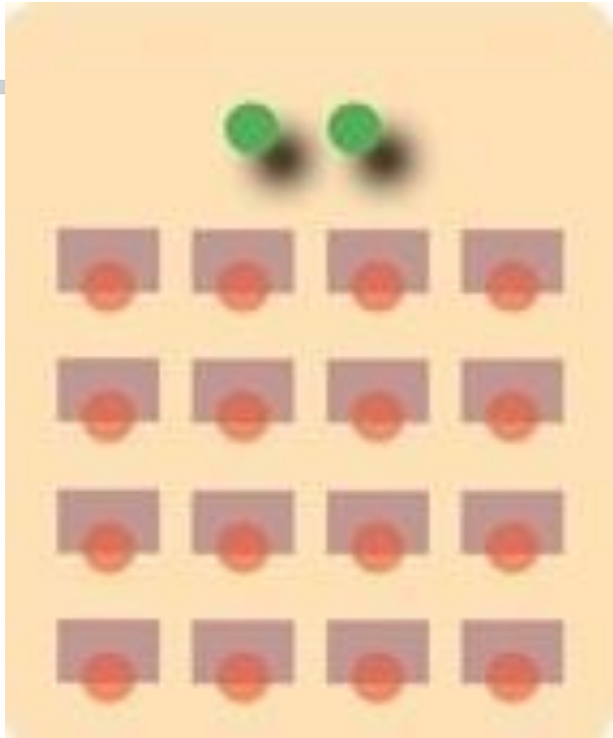


En ateliers



Enseignement avec
groupe différencié





EN TANDEM

Des regroupements d'élèves

- par groupes de compétences
- par groupes de besoins
- sous forme d'ateliers
- selon des critères d'homogénéité ou d'hétérogénéité

Du côté des élèves



Combiner place des maîtres et organisation de classe

- Pour orienter les élèves sur les savoirs, sur ce qu'ils doivent apprendre et pas essentiellement sur des activités.
- Recentrer l'action enseignante sur un étayage didactique
- Traquer les savoirs « transparents », éviter un empilement de connaissances pour donner du sens aux séances d'apprentissages

Accompagnement pédagogique et formation dans les départements

Mobilisation des équipes de circonscription pour :

- aider les équipes à concevoir les projets
- accompagner durablement les équipes d'école dans la mise en oeuvre du dispositif

Formation continue associant circonscription, département.

Régulation du dispositif, mutualisation des pratiques et évaluation

Se référer au point 8 des « 10 repères » page 13 à 18

Ressources et évaluation au niveau national

- Espace de ressources et de mutualisation sur **EDUSCOL**
- Mise à disposition par la **DGESCO** et le **SCEREN-CNDP** de ressources pour les formateurs et les enseignants
- Mobilisation du **réseau « Respire »** pour la mutualisation des ressources et des expériences (respire.eduscol.education.fr)

Évaluation, régulation départementale

Les **critères d'évaluation** doivent être **intégrés au projet** pédagogique dès la conception.

Un **manque d'engagement** de l'équipe de l'école dans le dispositif devrait conduire à **interroger la pertinence de son implantation.**

Des **réunions périodiques des maîtres supplémentaires** pour faire **le bilan des actions** par période, dégager les invariants et les différences de fonctionnements, **échanger** autour de gestes professionnels et recentrer l'action sur les élèves en difficulté.